



Monsieur Fernand Etgen
Président de la Chambre des
Députés



Luxembourg, le 24 mai 2019

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que conformément à l'article 85 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaite poser une question élargie à Monsieur le Ministre délégué à la digitalisation au sujet de la création de la première blockchain du secteur public.

Lors de l'ouverture du deuxième « Infrachain Summit », événement consacré à la technologie blockchain au Luxembourg, Monsieur le Ministre délégué à la digitalisation a annoncé le lancement d'une blockchain pour le secteur public. Dans un communiqué de presse du 23 mai 2019, le ministère de la Digitalisation a précisé entre autres que « *La blockchain du secteur public est une plateforme DLT qui sera opérée par une série d'acteurs du secteur public tels que le CTIE et le SIGI et offrira ainsi les fonctionnalités et atouts de cette technologie à tous les acteurs du secteur public pour réaliser des applications au profit des citoyens et entreprises au Luxembourg. La blockchain du secteur public pourra ainsi contribuer à améliorer la transparence, la fiabilité et la sécurité des systèmes d'information et processus numériques du secteur public.* »

Le gouvernement a déjà lancé en 2016 dans le cadre de Digital Luxembourg le projet « Infrachain » sur base de la technologie blockchain. « Infrachain » est une initiative public-privé à l'instigation du Gouvernement luxembourgeois et de plusieurs sociétés privées issues de différents secteurs, des start-up fintech aux cabinets d'avocats et a pour but de développer une infrastructure à l'échelle européenne capable de servir de base pour la création de blockchain semi-privées.

J'aimerais dès lors aborder les points suivants dans le cadre de cette question élargie :

- les domaines d'application potentiels de cette technologie au niveau du secteur public
- association d'acteurs du secteur privé à l'élaboration de la blockchain du secteur public
- accessibilités des données
- calendrier pour la mise en place de la blockchain du secteur public
- budgets prévus pour cette nouvelle technologie
- sociétés privées associées au projet « Infrachain »

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma parfaite considération.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'L' followed by 'M' and a horizontal line extending to the right.

Laurent Mosar

Député



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Christian Alff
Service des séances plénières et
secrétariat général
Tél : 466.966.223
Fax : 466.966.210
e-mail : calff@chd.lu

Monsieur Marc Hansen
Ministre aux Relations avec le Parlement
Luxembourg

Luxembourg, le 24 mai 2019

Objet : Question élargie n° 14 du 24.05.2019 de Monsieur le Député Laurent Mosar -
Blockchain du secteur public

Monsieur le Ministre,

Conformément à l'article 85 du Règlement de la Chambre, j'ai l'honneur de vous communiquer
ci-joint une question élargie adressée à Monsieur le Ministre délégué à la Digitalisation.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés